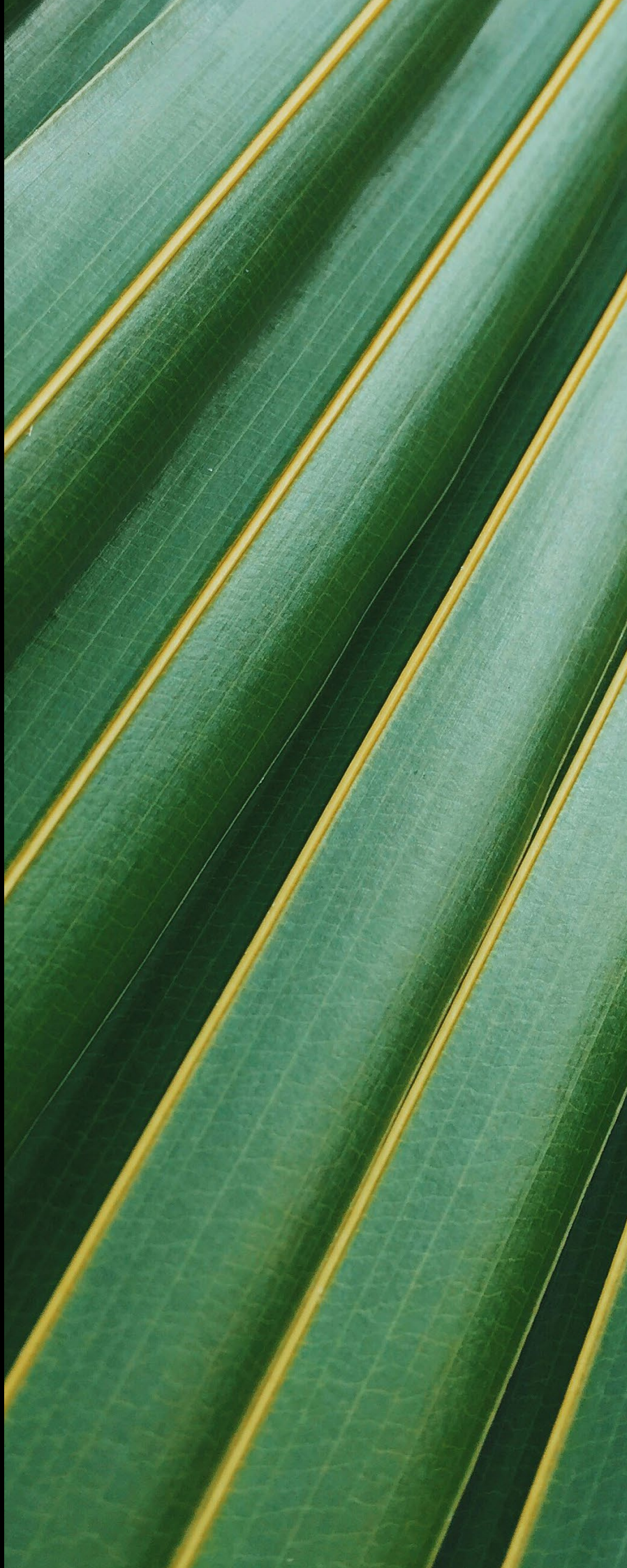


FPCI ELEVATION SECONDARY

Fonds Professionnel de
Capital Investissement

Au sens de l'article L. 214-159 du Code
monétaire et financier (CMF)

ELEVATION
Capital Partners



Avertissement

La société de gestion de portefeuille Elevation Capital Partners attire l'attention des investisseurs sur le fait que la commercialisation du fonds en France a été autorisée par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 28/02/2024 et que le fonds n'est pas autorisé à la commercialisation dans d'autres pays. Le FPCI Elevation Secondary, fonds professionnel de capital-investissement constitué sous forme de fonds commun de placement de droit français (le « Fonds ») régi par le CMF est constitué à l'initiative de la société de gestion.

Le Fonds n'est pas soumis à l'agrément de l'AMF et peut adopter des règles d'investissement dérogatoires par rapport aux fonds agréés. L'investissement dans le FPCI Elevation Secondary est strictement réservé à la catégorie des investisseurs qualifiés répondant aux conditions de [l'article 423-49 du Règlement général de l'AMF](#).

Ce document est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au document d'informations du FIA et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Les points clés

FPCI Elevation Secondary pour accéder au potentiel du marché secondaire via une sélection de fonds historiquement réservés aux institutionnels et aux grandes familles.

Avec son nouveau fonds de fonds Elevation Secondary, Elevation Capital Partners propose aux investisseurs avertis d'accéder, en une seule souscription, à des fonds de private equity¹ secondaires traditionnellement réservés aux investisseurs institutionnels. FPCI Elevation Secondary offre aux souscripteurs :

1. Un portefeuille clé en main sur le marché secondaire

Grâce au FPCI Elevation Secondary, l'investisseur privé se constitue, avec une souscription minimum de seulement 100 000€², un portefeuille diversifié.

Allocation stratégique

Nombre de fonds	10 - 15
Type de fonds	secondaires
Opérations secondaires	3 à 5 opérations, notamment des coinvestissements

2. Un engagement financier annuel plus accessible et des versements programmés en plusieurs fois pour plus de visibilité

Afin d'améliorer la gestion de trésorerie des investisseurs et leur éviter les aléas des appels de fonds, Elevation Secondary leur offre une parfaite visibilité grâce aux versements programmés :

- 50% sur les deux premières années. 25% à la signature, 25% en avril 2025.
- 50% sur les trois années suivantes. 16% en Avril 2026, 17% en avril 2027, 17% en avril 2028

3. Un objectif de rentabilité non garanti > 10% de TRI nets de frais³

Avec le FPCI Elevation Secondary, bénéficiez

avec une souscription unique, d'un couple rendement/risque potentiellement attractif, selon l'équipe de gestion. Le FPCI Elevation Secondary présente un risque de perte en capital.

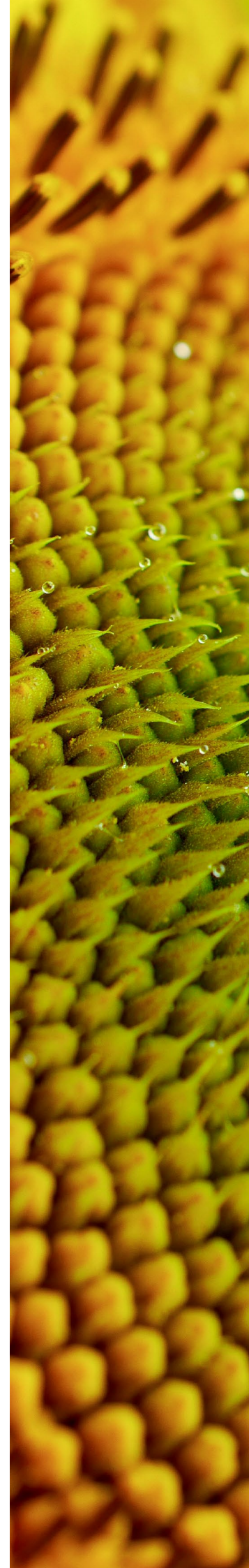
4. Souscription 100% digitale

Vous investissez en quelques clics ! Souscription, prélèvements SEPA, consultation, effectuez toutes vos démarches depuis votre espace investisseur sécurisé sur www.inter-invest.fr.

¹ Capital-investissement.

² Ou de 30 000€ sous certaines conditions définies à l'article 423-49 du règlement général de l'AMF.

³ Cet objectif de performance correspond à une période de détention prévue par le fonds, soit 10 ans minimum. Cet objectif varie d'une part à l'autre. Nous vous invitons à vous référer au règlement pour consulter l'objectif de performance de l'ensemble des parts.





Souscription 100% digitale

Investissement minimum : 100 000 euros¹

¹ Ou de 30 000€ sous certaines conditions définies à l'article 423-49 du règlement général de l'AMF

Capital investissement

- Portefeuille de fonds secondaires, principalement dans le domaine du LBO, du capital développement, et à titre accessoire, de capital innovation
- Zones géographiques : France, Europe et Etats-Unis

Sous-jacents

- Fonds secondaires et opérations secondaires

Montant cible du fonds

- 50 m€ (+/- 10-15 fonds)

Durée du fonds

- 10 ans, soit 2034, prorogeable 2 fois 1 an sur décision de la société de gestion

Objectif de rendement (non garanti)

- >10% de TRI, net de frais² en contrepartie de l'acceptation d'un risque de perte en capital
- Multiple net investisseur cible de 1,7x / 1,8x (TVPI), non garanti

¹ Voir la définition des investisseurs qualifiés dans le règlement du fonds. Ou de 30 000€ sous certaines conditions définies à l'article 423-49 du règlement général de l'AMF.

² Il s'agit d'une performance nette calculée au niveau des porteurs de parts du fonds. Cet objectif de performance correspond à une période de détention prévue par le fonds, soit 10 ans minimum. Cet objectif varie d'une part à l'autre. Nous vous invitons à vous référer au règlement pour consulter l'objectif de performance de l'ensemble des parts.

Présentation du groupe



Un partenaire historique des entreprises

Le Groupe Inter Invest est un groupe familial et indépendant, fondé en 1991, spécialisé dans la distribution et la gestion de solutions d'investissement innovantes, à forte valeur ajoutée et haute technicité, développées par ses équipes d'experts.

34 ans

d'expérience dans le financement des entreprises

+4,8 Mds€

d'actifs financés sous gestion

+1 300 partenaires

+70 000 investisseurs

font confiance au Groupe Inter Invest



La création de valeur pour ambition

Créée en 2015, Elevation Capital Partners est la société de gestion en Private Equity du groupe Inter Invest.

Elevation Capital Partners déploie à travers ses fonds d'investissement 3 stratégies distinctes :

- Growth : stratégie visant des investissements au 1^{er} et 2^e tour au capital de sociétés françaises ou européennes en croissance, rentables et positionnées sur des marchés innovants ;
- Fonds thématiques : stratégie ciblant des investissements selon un prisme sectoriel (Immobilier / Food & Beverage) ou géographique (Outre-Mer dans l'ensemble des DROM/COM) ;
- Fonds de fonds : stratégie permettant d'investir dans un portefeuille diversifié de fonds primaires et secondaires internationaux.

Elevation Capital Partners s'engage pour le compte de ses clients à investir dans des sociétés ou des fonds de capital investissement dotés de potentiel de croissance significatif.²

Elevation Capital Partners accompagne les entrepreneurs talentueux dans leur développement pour surpasser leurs objectifs stratégiques.

680 m€¹

Encours sous gestion

22

Véhicules créés depuis l'origine

+ 160

participations



Elevation Capital Partners est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)³.

Chiffres au 31/12/2023.

¹Au 31/12/2024.

² Les performances passées des participations ne préjugent pas de leurs performances futures. Seule Elevation Capital Partners intervient dans les décisions d'investissement du FPCI Elevation Secondary.

³ Les labels permettent l'identification de placements responsables et durables pour les épargnants. Ils visent à guider les investisseurs mais n'offrent pas de garantie du capital investi et n'attestent pas de la qualité de la gestion mise en œuvre au travers des fonds.




Fonds de fonds : quand le private equity devient simple

Le private equity est une classe d'actifs historiquement performante¹ mais difficile d'accès. Intégrer un portefeuille de capital-investissement professionnel au sein d'un patrimoine privé nécessite des moyens financiers significatifs et de s'appuyer sur l'expérience d'experts du secteur.

La stratégie en fonds de fonds proposée par Elevation Capital Partners permet de changer la donne : l'investisseur accède aux plus grands noms du private equity européen et américain sélectionnés pour leurs savoir faire et leur complémentarité au sein d'un portefeuille soigneusement construit.

Chez Elevation Capital Partners, nous offrons à nos investisseurs le meilleur du capital-investissement, selon nos analyses, en permettant de vous constituer, grâce à une souscription unique, un portefeuille diversifié avec pour objectif une meilleure maîtrise du risque.

La stratégie fonds de fonds d'Elevation Capital Partners permet de :

-  Accéder à une classe d'actifs historiquement réservée aux investisseurs institutionnels
-  Intégrer un portefeuille de private equity professionnel
-  Bénéficier d'un investissement diversifié avec un risque potentiellement maîtrisé

¹ Le private equity présente un risque de perte en capital.

Pourquoi investir dans le secondaire?

1. Le marché secondaire répond au défi d'illiquidité du private equity

En quoi consiste le marché secondaire ?

Il s'agit du marché de la « seconde main » du private equity, qui se matérialise par le rachat de parts de fonds en cours de vie ou d'actifs déjà en portefeuille depuis plusieurs années.

avec des équipes dédiées et une bonne connaissance du marché et des différents acteurs du private equity.

Pourquoi ce marché existe-il ?

Pour offrir des solutions de liquidité à des détenteurs de fonds de private equity.

Qui sont les acheteurs ?

Essentiellement des fonds secondaires, i.e. des fonds spécialisés sur cette stratégie,

2. Le marché du secondaire devrait croître dans les années à venir¹



\$115Mds

De volume de transactions en 2023



Entre 10% et 12%

Des volumes de fonds primaires échangés au cours de la vie du produit.



+10%/an

Croissance anticipée sur les années à venir (dérivée des levées de capitaux réalisées ces dernières années sur le marché primaire)

¹ Sources : Etude de Campbell Luytens et Lexington.



3. Un contexte de marché que nous jugeons très favorable aux acheteurs sur le marché secondaire



+ de 15%

de décote moyenne actuelle sur les rachats de parts de fonds (et même 30% en fonds de fonds). Ce facteur permet d'éliminer la courbe en J.

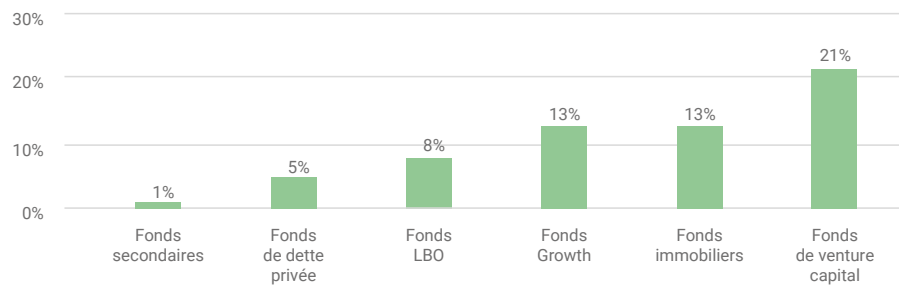


Marché d'acheteurs

Les volumes disponibles dans les fonds secondaires ne sont pas suffisants pour absorber les demandes de rachats dans le contexte de marché actuel.

4. Des fonds secondaires historiquement résilients

% des fonds avec un multiple (TVPI) < 1



Sources : Analyses ECP d'après des données Prequin. Les performances passées des fonds ne préjugent pas de leurs performances futures.



Seuls 1%¹

des fonds secondaires ont perdu de l'argent depuis 30 ans



Une stratégie moins sensible aux à-coups de marché

un profil de risque/ retour attractif, selon la société de gestion

5. Un marché complexe aux multiples facettes, qui se spécialise de plus en plus

Un couple risques/ rendements

inhérent à chaque segment de marché.

Un objectif de retour de cash

plus rapide en rachat de parts de fonds.

¹ Sources : Analyses ECP d'après des données Prequin. Les performances passées des fonds ne préjugent pas de leurs performances futures.

La gestion du FPCI Elevation Secondary

Le comité d'investissement est composé de trois gérants financiers expérimentés. La composition de l'équipe de gestion peut évoluer sans préavis.

Kevin Miens

Partner Elevation Capital Partners


Peqan	Directeur Général
Adaxtra Capital	Fondateur
Formation	ESSEC

Une expérience de plus de 15 ans

en private equity sur la stratégie fonds de fonds primaires et secondaires ¹

€ **400 m€**
investis

 **+70**
Fonds

 **+15% TRI²**
net par an



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. En effet, la performance des fonds de capital investissement ne peut s'apprécier qu'à leurs échéances.

¹ Track record personnel du gérant Partner fonds diversifiés, Kevin Miens.

² TRI calculé sur les TRI des fonds depuis leur origine pondéré par les montants investis.








Stratégie d'investissement

Un portefeuille élaboré en deux étapes

Pour proposer aux investisseurs un portefeuille potentiellement optimisé et diversifié, l'équipe de gestion procède en 2 temps. La société de gestion élabore tout d'abord une allocation stratégique puis opère une sélection de fonds secondaires et d'opérations secondaires performants, selon son analyse.

FPCI Elevation Secondary : notre proposition

Avec une souscription de 100k€, accédez au potentiel du marché secondaire via une sélection de fonds, historiquement réservés aux institutionnels et aux grandes familles.

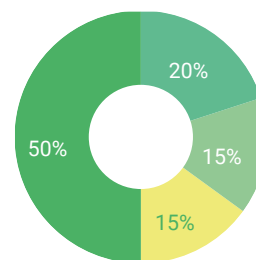
- **Niveau de diversification élevé**
Millésimes, géographie, stratégie, taille, gérant
Focus sur les fonds secondaires spécialistes, plus générateurs de performance selon nous
- **Pas de courbe en J**
La décote à l'entrée permet au produit de ne pas avoir de courbe en J
- **Momentum de marché**
Contexte que nous jugeons attractif, marché en faveur des acheteurs, «coussin de sécurité» de la décote initiale
- **Forte visibilité sur les actifs rachetés**
Cela renforce, selon nous, la gestion du risque de contreperformance et de liquidité
- **Vélocité du capital**
Distributions cibles dès l'année 3
- **Appels programmés**
Possibilité de verser l'engagement sur 5 ans
- **Full digital**
Process de souscription dématérialisé

Le FPCI Elevation Secondary présente un risque de perte en capital ainsi qu'un risque de liquidité.

Allocation cible

Composition cible du portefeuille

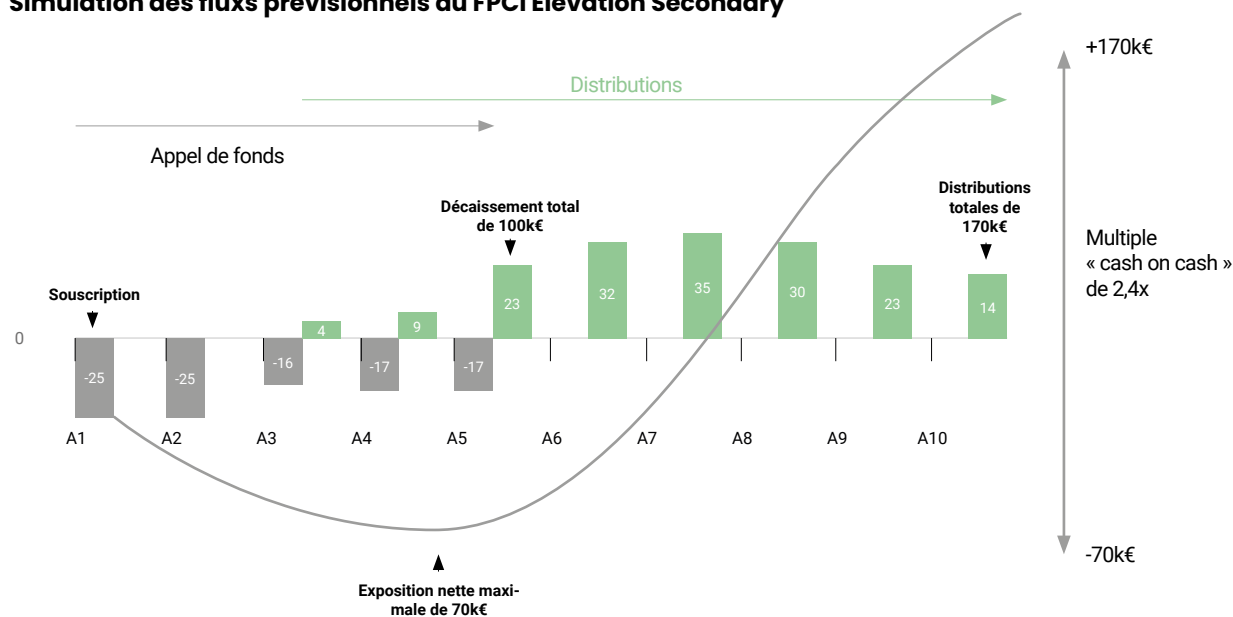
Construction d'un portefeuille diversifié de fonds secondaires. Seuls 1% des fonds secondaires ont historiquement perdu de l'argent¹.



- Diversification par millésime
- Diversification par gérant
- Diversification par type de stratégie
- Diversification par taille d'entreprise
- Diversification par géographie : 60% Europe, 30% Etats-Unis, 10% reste du monde.

Des retours de cash cibles dès l'année 3

Simulation des flux prévisionnels du FPCI Elevation Secondary



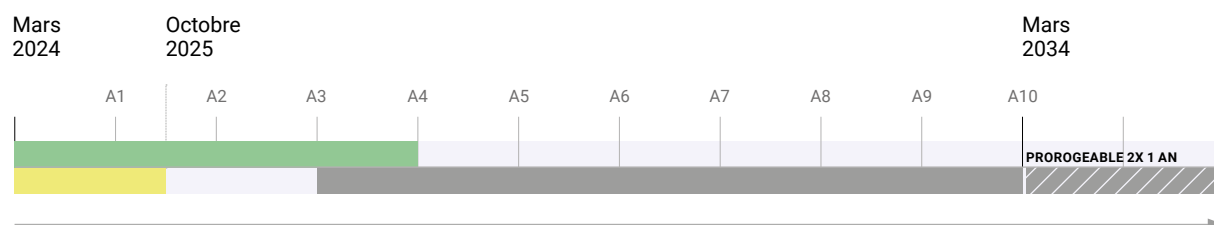
Exemple de flux illustratif sans garantie pour une souscription de 100k€ en parts A2 réalisée avant le 31 décembre 2024. Le FPCI Elevation Secondary présente un risque de perte en capital ainsi qu'un risque de liquidité, les distributions ne sont pas garanties.

- 10 ans**
durée de vie, prorogable 2 fois 1 an
- Versements programmés**
50% sur les deux premières années
50% sur les trois années suivantes
- Distributions**
Distributions cibles dès l'année 3

¹ Data Stepstone, analyses de la société de gestion. Allocation indicative : le FPCI Elevation Secondary ne prend aucun engagement dans son règlement concernant les règles de diversification présentées. Les performances passées des fonds ne préjugent pas de leurs performances futures. Le FPCI Elevation Secondary présente un risque de perte en capital et un risque de liquidité.

Calendrier prévisionnel

- Fonds de 10 ans, prorogeable 2x 1an
- Constitution du fonds : mars 2024



Période de souscription

- 18 mois non prolongeable
- Pas de prime de souscription jusqu'au 31 décembre 2024



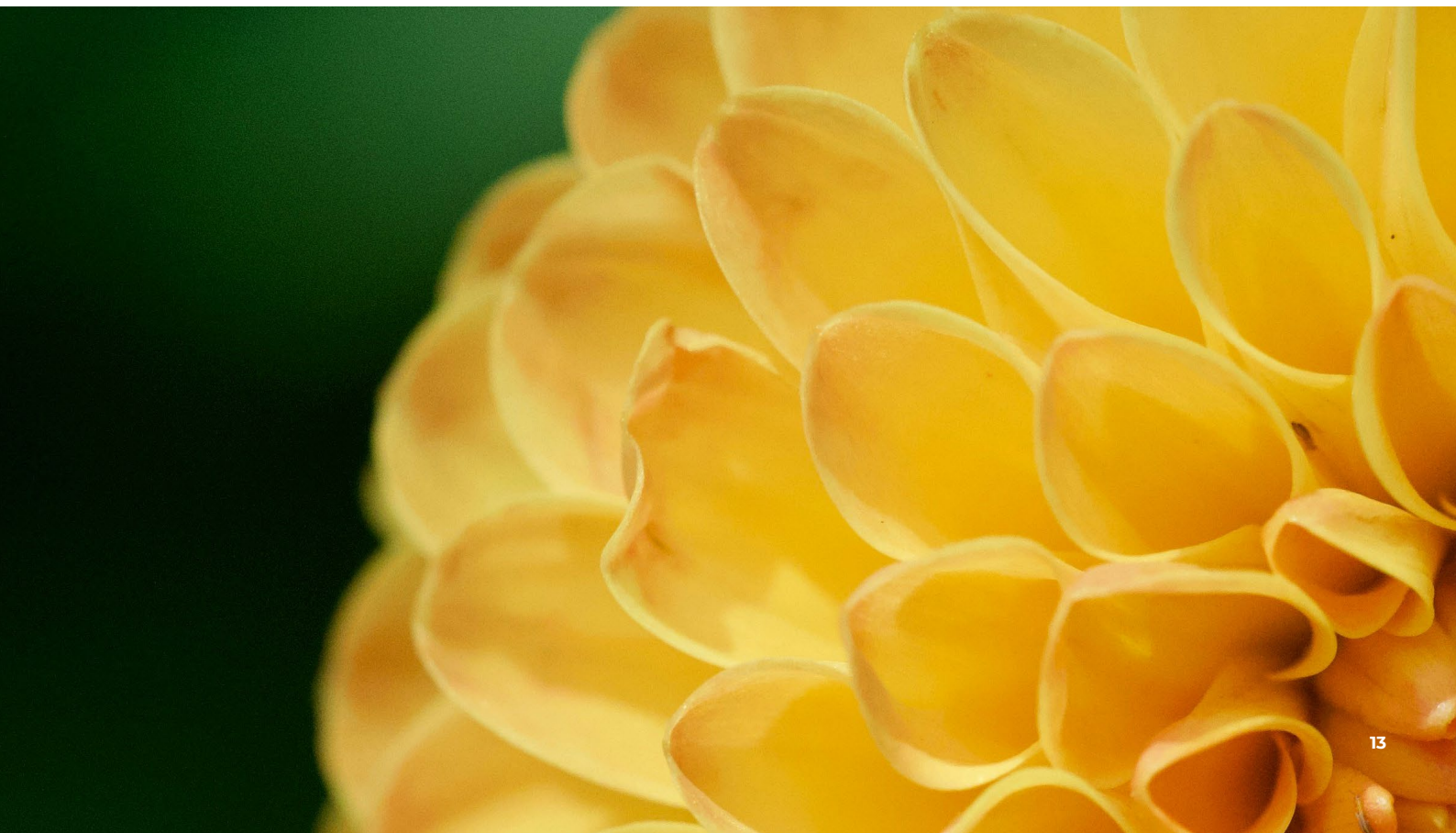
Période d'investissement

4 ans



Période de désinvestissement

Objectif de céder tous les actifs du fonds au bout de 10 ans (possibilité de proroger le fonds 2 fois 1 an si nécessaire)



Profil des principaux risques du fonds

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques liés à l'investissement dans le fonds. Les principaux facteurs de risques identifiés à la date du présent document sont exposés ci-après. Les autres risques identifiés par la société de gestion figurent à l'annexe 1 « Profil de risques du fonds » du règlement du fonds.

1. Risque de faible rentabilité ou de perte en capital

L'objet du fonds consiste à réaliser des investissements principalement dans des fonds du Portefeuille. Par conséquent, la performance du fonds est directement liée à la performance des fonds du Portefeuille. L'évolution de ces sociétés pourrait être affectée par des facteurs défavorables (développement des produits, conditions de marché, concurrence, crise sanitaire et notamment celle liée à la pandémie de la Covid-19, guerre, etc.). L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'un investissement dans le fonds implique un risque potentiel de faible rendement ou un risque de perte partielle voire totale de son investissement dans le fonds.

2. Risque de faible liquidité

Le fonds est un fonds de capital investissement qui sera investi principalement dans des entités en principe non cotés sur un Marché. Ces titres sont très peu ou pas liquides. Par suite, le fonds qui souhaiterait céder une participation pourrait éprouver des difficultés à céder une telle participation dans les délais et à un niveau de prix souhaités. Enfin, si le fonds souhaite céder ses participations, il doit trouver un acquéreur potentiel pour un prix jugé satisfaisant par la Société de Gestion et quand bien même il trouverait un acquéreur cette cession peut s'avérer difficile voire impossible du fait de clauses d'agrément, de préemption, de blocage ou de toute autre clause limitant ou interdisant cette cession.

3. Risque lié à la cession et au rachat des parts

Les parts du fonds ne sont pas librement cessibles ; il n'existe aucun marché pour ces Parts et il est peu probable qu'un tel marché se développe. Le rachat des parts par le fonds est bloqué pendant la durée du fonds, sauf cas de rachat anticipé. Par conséquent, les porteurs de parts ne pourront pas être en mesure de liquider leur investissement avant la fin de la durée du fonds.

4. Risque fiscal ou réglementaire

Les changements relatifs aux régimes juridiques, fiscaux ou réglementaires, qui affecteraient défavorablement le fonds ou son investissement peuvent survenir tout au long de la durée du fonds.

Si le fonds ou l'investisseur ne satisfont pas aux règles fiscales prescrites par la législation applicable, en particulier le Quota Fiscal, ou dans le cas d'un amendement législatif ou réglementaire applicable au fonds, l'investissement de l'investisseur dans le fonds peut ne pas donner à l'investisseur le droit de bénéficier du régime fiscal favorable offert par le Code Général des Impôts.

5. Risque de taux et risque de change

Eu égard à la Politique d'investissement du fonds, le fonds peut détenir des instruments financiers ou autres instruments soumis à un risque de taux d'intérêt et/ou un risque de change. Les comptes du fonds seront libellés en Euro. Le fonds peut investir dans d'autres devises que l'Euro. Les Investissements peuvent de ce fait être libellés dans une ou plusieurs devise(s) et se solder par des plus-values ou moins-values pour le fonds à la suite de fluctuations de change. En outre, le fonds peut supporter des coûts de conversion entre les différentes devises concernées.

Caractéristiques générales


Société de gestion	Elevation Capital Partners (Agrément n° GP-15000006)
Forme juridique	Fonds Professionnel de Capital Investissement
Date de constitution	Mars 2024
Objectif de rendement (non garanti)	> 10% de TRI net de frais ¹
Durée de vie et de blocage du fonds	Jusqu'à mars 2034 et au plus tard jusqu'à mars 2036
Zones géographiques	France, Europe et Etats-Unis
Souscription minimum	100 000 € (sauf cas dérogatoire) hors droits d'entrée
Primes de souscription	<ul style="list-style-type: none"> • 1% à partir du 1er janvier 2025 • 2% à partir du 1er juillet 2025
Droits d'entrée	5% maximum TTC
Engagement Groupe Inter Invest et Equipe	1m€
Appels de fonds	En une ou plusieurs fois Appels annuels programmés : 50% programmés les 2 premières années et 50% les 3 années suivantes.

	Parts	ISIN	Souscription	Frais de gestion
Catégories de parts	A0	FR0014000697	100k€ (sauf cas à 30k€). Appel à 100%	2,2%/an
	A2	FR00140006A4	100k€ (sauf cas à 30k€). Appel en 4 fois programmés	2,2%/an
	B0	FR00140005W0	>250k€. Appel à 100%	1,75%/an
	B1	FR00140005X8	>250k€. Appel progressif	1,75%/an
	B2	FR00140005Y6	>250k€. Appel en 4 fois programmés	1,75%/an

Ces frais de gestion intègrent 0,85% qui sont reversés aux distributeurs

Valorisation	Trimestrielle
Dépositaire	Oddo
Carried interest	10% de la plus-value nette réalisée par le fonds au-delà de 1,25 x le montant appelé par le fonds. 20% de la plus-value nette réalisée par le fonds au-delà de 8% net (calculé sur la part institutionnelle réservée aux souscriptions inférieures à 250k€, sans rétrocommission et à appel progressif)

¹ Il s'agit d'une performance nette calculée au niveau des porteurs de parts du fonds. Cet objectif de performance correspond à une période de détention prévue par le fonds, soit 10 ans minimum. Cet objectif varie d'une part à l'autre. Veuillez vous référer au règlement pour consulter l'objectif de performance de l'ensemble des parts.



Pour toute demande d'information
sur l'offre, contacter :

FPCI Elevation Secondary
01 56 62 00 55
www.inter-invest.fr

Document non contractuel édité en décembre 2024. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés (« DIC ») visé par l'AMF. Le DIC sera remis au souscripteur préalablement à sa souscription. Le prospectus complet du Fonds comprenant le DIC et le Règlement, ainsi que la note fiscale (non visée par l'AMF) sont disponibles sur simple demande écrite.

Document à caractère promotionnel

ELEVATION
Capital Partners